

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA VOIE PUBLIQUE A L'OCCASION DE TRAVAUX

Les demandes de réservation de stationnement avec des panneaux d'interdiction de stationnement E1 doivent être introduites auprès de l'Administration communale d'Uccle, Service Réservation de stationnement, rue de Stalle, 77, 3^{ième} étage, à 1180 Bruxelles.

Tel: 02/605.16.50

par courriel : reservationstationnement@uccle.brussels

Par dépôt personnel uniquement sur RDV: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Il en va de même pour les demandes de compléments, prolongations et modifications.

Une réservation de stationnement n'autorise que le placement de véhicules (voitures, camionnettes, remorques) dans la zone concernée.

Tout objet déposé sur la voie publique est soumis à autorisation :

Conteneur de chantier, conteneur de bureau, élévateurs, nacelles, camions grue, grues, zones de stockage, échafaudages, matériaux, toilettes et roulottes de chantier, clôtures,...

Différentes possibilités de longueur du Stationnement:

A) 10m – B) Jusqu'à 25m – C) De 25m à 50m – H) Fermeture de rue – I) Location barrières

Date d'introduction de la demande :(jj/mm/aaaa)

I. Le demandeur

Particulier : Nom :

OBLIGATOIRE - Numéro de registre national :

Ou

Société :

OBLIGATOIRE - N° d'entreprise :

Adresse :

Ville :Code postal :

Tel ou GSM :Courriel :

Occupation temporaire de la voirie publique à l'occasion de travaux

II. Coordonnées du chantier

Rue + n°:

Nature des travaux :

III. Nature de l'occupation

Zone de stockage : Surface au sol: (m) X (m)=m²
Du.....au.....

Échafaudage : Longueur de l'échafaudage :(m), Largeur :(m)
Du.....au.....

Élévateur de ≤ 7,5T: (..... qté) – du.....au.....

Grue de > 7,5 T: (..... qté) – du.....au.....

Toilette mobile de chantier: (..... qté) – du.....au.....

Conteneur bureau : (..... qté) – du.....au.....

Conteneur de chantier : (..... qté) – du.....au.....

Fermeture de rue – du.....au.....

Location de barrières Nadar : (.....qté) – du.....au.....

Zone occupée : Zone de stationnement en voirie avec panneaux E1
Longueur du Stationnement :mètres
Date : du.....au.....
Heure : de.....heure à heure

Solution apportée en cas de perturbation du cheminement piéton :

Pour tout renseignement (prix, délai, forfaits, ...) nous vous invitons à prendre connaissance des règlements sur notre site communal, voir le lien ci-dessous :
<https://www.uccle.be/fr/vie-pratique/mobilite-et-stationnement/stationnement/demander-un-stationnement-temporaire/travaux>